



GAVI/12/309/mi/mg/ac

Ministre de la Santé publique et de la Population
Ministère de la Santé publique et de la Population
Palais des Ministres
Champs de Mars
Port-au-Prince
Haïti

25 février 2013

Demande 2012 d'Haïti à GAVI Alliance pour un soutien en espèces au renforcement des systèmes de santé

Madame la Ministre,

Nous avons le plaisir de vous informer que GAVI Alliance a approuvé sous réserve d'éclaircissements de niveau 2 la demande de soutien au renforcement des systèmes de santé de Haïti (« le pays »). Veuillez trouver ci-joint le report du Comité d'examen indépendant contenant ces éclaircissements. Les conditions de cette allocation sont décrites dans les annexes à la présente lettre. Nous attendons avec intérêt de recevoir les réponses du pays aux demandes d'éclaircissements et veuillez noter que le délai de réponse imparti est de 60 jours à partir de ce jour.

En décembre 2011, le Conseil d'administration de GAVI a décidé de généraliser, à compter de 2012, le financement basé sur la performance (FBP) comme mode par défaut de soutien sous forme d'espèces pour le RSS. Par conséquent, nous vous informons que le soutien au RSS de GAVI approuvé pour votre pays sera mis en œuvre par le biais d'un mécanisme de FBP. Ce mécanisme est destiné à inciter les pays à améliorer leurs résultats vaccinaux en renforçant les systèmes de santé et à les récompenser en liant le soutien en espèces aux performances. Prière de vous reporter à l'annexe B pour des informations initiales.

Des renseignements plus complets sur le FBP, notamment un cadre de mise en œuvre détaillé, vous seront communiqués ces prochains mois. Ils seront complétés par d'autres séances d'information au cours de réunions nationales ou sous-régionales en 2013.

En cas de question ou de problème, n'hésitez pas à prendre contact avec mon collègue Stephen Sosler à l'adresse ssosler@gavialliance.org ou encore pbf@gavialliance.org.

GAVI Alliance

2 Chemin des Mines
1202 Geneva
Switzerland

Tel. +41 22 909 6500
Fax +41 22 909 6555

www.gavialliance.org

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Hind A. Khatib

Hind Khatib-Othman
Directrice des Programmes GAVI

Pièces jointes : Annexe A : Lettre de décision pour le soutien en espèces
 Annexe B : Information sur le soutien en espèces de GAVI au
 RSS : l'instrument de financement basé sur la
 performance (FBP)
 Annexe C : Rapport du Comité d'examen indépendant
 Annexe D : Clauses et conditions de GAVI Alliance

Copies : Ministre des Finances
 Directeur des services médicaux
 Directeur du Service de planification, Ministère de la Santé
 Directeur du PEV
 Représentant de l'OMS dans le pays
 Représentant de l'UNICEF dans le pays
 Groupe de travail régional
 Siège de l'OMS
 Division des programmes de l'UNICEF
 Banque mondiale

LETTRÉ DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

ANNEXE A

1. Country: Haïti <i>Pays</i>
2. Grant number: 1315-HTI-10d-Y <i>Numéro d'allocation</i>
3. Decision Letter number: 1 <i>Numéro de la lettre de décision</i>
4. Date of the Partnership Framework Agreement: <i>Date de l'Accord Cadre de Subvention:</i> Sans objet.
5. Programme Title: Health Systems Strengthening (HSS) <i>Titre du programme : Renforcement des systèmes de santé (RSS)</i>
6. HSS terms: <i>Conditions du RSS</i> L'objectif ultime du soutien par le biais de la Plateforme de financement des systèmes de santé (PFSS) est de garantir une couverture vaccinale accrue et suivie en levant les obstacles du système de santé dans le pays, ainsi que précisé dans : <ul style="list-style-type: none">• les directives de GAVI sur la plateforme de financement des systèmes de santé (PFSS) ;• le formulaire de demande de soutien par la PFSS ;• la réponse du pays à la demande d'éclaircissements du CEI sur la PFSS. Tous les décaissements au titre du soutien en espèces de GAVI au RSS ne seront effectués que si les conditions suivantes sont remplies : <ul style="list-style-type: none">• disponibilité du financement ;• présentation de rapports de situation annuel satisfaisants ;• approbation de la recommandation du Comité d'examen indépendant (CEI) sur la poursuite du soutien de GAVI après la première année ;• respect de toute condition relative à la politique de transparence et de responsabilité et en vertu de l'aide-mémoire conclu entre GAVI et le pays ;• observance des clauses et conditions de GAVI (jointes à l'annexe [D] ; et• respect des conditions de GAVI alors en vigueur relatives aux états financiers et aux vérifications externes des comptes, notamment l'obligation de se doter d'un dispositif annuel de vérification externe des comptes applicable à toutes les allocations en espèces de GAVI, qui figure dans l'aide-mémoire. Le soutien en espèces au RSS sera subordonné au financement basé sur la performance de GAVI. À ce titre, le soutien au RSS sera divisé en deux paiements : le paiement programmé (basé sur la mise en œuvre de l'allocation approuvée au RSS) et le paiement basé sur les résultats (fondé sur les améliorations des résultats de la vaccination). Cela signifie que la première année, le pays recevra 100% du budget approuvé (le montant annuel initial) comme investissement de démarrage. Par la suite, 20% du budget du programme (montants annuels ultérieurs) seront subordonnés aux résultats de la vaccination. C'est-à-dire que les pays recevront 80% du budget du programme en fonction de la mise en œuvre de l'allocation, alors que les versements ultérieurs seront fondés sur les performances obtenues dans les indicateurs de résultats. Étant donné que la couverture du DTC3 du pays était inférieure à 90% en 2011, d'après les estimations OMS/UNICEF, le pays sera récompensé pour avoir relevé la couverture avec : <ul style="list-style-type: none">• \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu les trois doses du vaccin DTC, si la couverture du DTC3 a augmenté• \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu la première dose du vaccin antirougeoleux, si la couverture du

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

vaccin antirougeoleux a augmenté.

En cas de résultats exceptionnels pour les mêmes résultats de la vaccination, le pays aura la possibilité de recevoir des paiements supérieurs au montant initial du budget approuvé.

Les paiements basés sur la performance seront utilisés uniquement pour des activités à mettre en œuvre dans le secteur de la santé du pays.

Les paiements basés sur la performance ne devraient pas être utilisés pour satisfaire aux exigences de cofinancement de GAVI.

Le cadre de mise en œuvre du financement basé sur la performance de GAVI s'appliquera au soutien en espèces au RSS.

7. Programme Duration¹: 2013 – 2015

Durée du programme:

8. Programme Budget (indicative) (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement, if applicable):

Budget du programme (indicatif) (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Subvention):

Prière de noter qu'avec le FBP, les décaissements peuvent être supérieurs ou inférieurs à ce montant après la première année (voir section 6 ci-dessus).

	2013	2014	2015	Total ²
Programme Budget (US\$)				
<i>Budget du programme</i>	1,137,842	1,035,847	1,126,226	3,299,915

9. Indicative Annual Amounts (indicative) (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement):

Montants annuels indicatifs (indicatif) (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Subvention):

The following disbursements are subject to the conditions set out in sections 6, 10 and 12:

	2013 ³
Annual Amount (\$US)/Montant Annuel (US\$)	1,137,842

10. Documents to be delivered for future disbursements:

Documents devant être présentés pour des décaissements futurs:

The Country shall deliver the following documents by the specified due dates as part of the conditions to approval and disbursements of the future Annual Amounts.

Le pays devra présenter les documents suivants aux dates précisées dans le cadre des conditions d'approbation et de décaissement des futurs montants annuels.

Reports, documents and other deliverables <i>Rapports, documents et autres</i>	Due dates <i>Date limite de réception</i>
---	--

¹ This is the entire duration of the programme. *Ceci est la durée entière programme.*

² This is the total amount endorsed by GAVI for the entire duration of the programme. This should be equal to the total of all sums in the table. *Ceci est le montant total approuvé par GAVI pour la durée entière du programme. Celui-ci doit être équivalent au total de toutes les sommes comprises dans ce tableau.*

³ This is the amount approved by GAVI. *Ceci est le montant approuvé par GAVI*

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

Rapport de situation annuel. Ce rapport renseignera en détail sur les progrès accomplis pour atteindre les repères et les objectifs en regard des données de référence pour les indicateurs identifiés dans la proposition, ainsi que les indicateurs du FBP dont la liste figure à la section 6 ci-dessus. Le rapport de situation annuel comprendra également un rapport financier sur l'utilisation des fonds de RSS de GAVI (qui peut inclure un rapport conjoint d'un dispositif de financement commun, le cas échéant) qui a été approuvée par le Comité de coordination du secteur de la santé (CCSS) ou son équivalent, ainsi que l'utilisation faite des paiements liés à la performance.	15 mai 2013
Le pays devra soumettre un rapport trimestriel sur les dépenses liées au soutien RSS, en y incluant la date de début et de fin du solde budgétaire pour chaque trimestre.	30 jours après la fin de chaque trimestre

11. Clarifications: The Country shall provide the following clarifications to GAVI prior to the disbursement of the Annual Amount in 2013. GAVI will not release funding until it has received such clarifications.
Éclaircissements : Le pays devra fournir les éclaircissements suivants à GAVI avant le décaissement du montant annuel en 2013. [GAVI ne débloquent pas le financement avant d'avoir reçu les éclaircissements suivants.

Voir Annexe C.

12. Other conditions: The following terms and conditions shall apply to HSS support.
Autres conditions :

Les fonds en espèces versés au titre du soutien du RSS ne pourront en aucun cas être utilisés pour financer les obligations au titre du cofinancement.

Si le pays souhaite modifier le calendrier des décaissements au cours du programme de la PFSS, il devra l'indiquer et le justifier dans son rapport de situation annuel. Cette modification sera subordonnée à l'approbation de GAVI. Il est essentiel que le Comité de coordination du secteur de la santé (ou son équivalent) participe à ce processus en sa qualité d'organe technique et pour soutenir la mise en œuvre et le suivi de la proposition de programme par le biais de la PFSS. L'utilisation du soutien de GAVI décrit dans la présente lettre sera soumise à un suivi des résultats.

Signed by,
Signé par,

On behalf of the GAVI Alliance

Au nom de GAVI Alliance

By (Sign):

Par (signature)



Name (Print): Hind Khatib-Othman

Nom (Majuscules)

Title: Directrice des programmes GAVI

Titre

Date: 25 février 2013

Date

Informations sur le soutien en espèces de GAVI au renforcement des systèmes de santé (RSS) : l'instrument de financement basé sur la performance

L'instrument de financement basé sur la performance (FBP) de GAVI est destiné à inciter les pays à améliorer leurs résultats vaccinaux en renforçant les systèmes de santé et à les récompenser en liant le soutien en espèces aux performances. Ainsi qu'en a décidé le Conseil d'administration de GAVI en novembre 2011, les pays bénéficiant d'un soutien approuvé au RSS à compter de 2012 mettront leurs allocations en œuvre par le biais de l'instrument de FBP. Au titre de cet instrument, le soutien en espèces de GAVI au RSS sera divisé en deux types différents de paiements : un paiement programmé, fondé sur la mise en œuvre de l'allocation approuvée de RSS, et un paiement dépendant des résultats, fondé sur les améliorations apportées aux performances de la vaccination.

La première année, tous les pays recevront 100% du budget du programme (allocation budgétaire approuvée) comme investissement de démarrage. Par la suite, 20% du budget du programme ne seront plus assurés en faisant des progrès dans la mise en œuvre, mais seront obtenus (avec la possibilité d'en obtenir encore plus – voir ci-dessous) en fonction des résultats de la vaccination. C'est-à-dire que les pays recevront 80% du budget du programme sur la base de la mise en œuvre de l'allocation, alors que les versements additionnels seront fondés sur les performances des indicateurs de résultats vaccinaux. Les indicateurs pour déterminer les paiements basés sur les résultats seront différents selon que la couverture du DTC3 d'un pays est égale ou supérieure à 90% (couverture élevée soutenue) ou inférieure à 90% (couverture nécessitant des améliorations) pour l'année de référence (2011), d'après les estimations OMS/UNICEF. Les paiements basés sur la performance seront calculés comme suit :

- Les pays avec une couverture du DTC3 supérieure ou égale à 90% pendant l'année de référence seront récompensés pour le maintien d'une couverture élevée avec :
 - 20% du budget du programme s'ils maintiennent la couverture du DTC3 égale ou supérieure à 90% ;
 - 20% du budget du programme s'ils assurent une couverture du DTC3 égale ou supérieure à 80% dans 90% des districts.
- Les pays avec une couverture du DTC3 inférieure à 90% pendant l'année de référence seront récompensés pour les améliorations apportées à la couverture avec :
 - \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu les trois doses du vaccin DTC, si la couverture du DTC3 augmente ;
 - \$US 30 par enfant supplémentaire ayant reçu la première dose du vaccin antirougeoleux si la couverture du vaccin antirougeoleux augmente.

Avec les récompenses au titre du FBP décrits ci-dessus, les pays auront l'occasion de recevoir des paiements supérieurs au budget initialement approuvé du programme, pour des performances exceptionnelles dans ces résultats vaccinaux (soutenir une couverture équitable supérieure à 90% ou améliorer la couverture de vaccins clés).

Cet instrument de FBP donne aux pays la souplesse requise pour utiliser les récompenses dans le secteur de la santé, selon les besoins du secteur de la santé, sans avoir à proposer des budgets ou des activités à l'avance. Les exigences relatives à la transmission de données sur l'utilisation faite de ces paiements, ainsi que la vérification des paiements, seront communiquées début 2013, conjointement avec un cadre de mise en œuvre du FBP. Les paiements liés aux résultats seront subordonnés aux mêmes dispositions de vérification externe des comptes qui s'appliquent à tout soutien en espèces de GAVI, ainsi que précisé dans l'aide-mémoire, et ces fonds devront être gérés conformément à la politique de GAVI sur la transparence et la responsabilité.

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

Pour le moment, les pays ne doivent prendre aucune mesure particulière. Les responsables des pays au Secrétariat de GAVI se mettront en rapport avec vous sur l'instrument de FBP. Des indicateurs intermédiaires propres à l'allocation de RSS seront définis d'un commun accord avec les pays en 2013, sur la base des mêmes indicateurs inclus dans votre demande de soutien. Cette initiative garantira une meilleure mise en œuvre et un suivi plus rigoureux de l'allocation de RSS.

RAPPORT DE PAYS PFSS DU CEI
Genève, 29 octobre – 2 novembre 2012

Nom du pays: Haïti

Type de soutien requis: RSS/PFSS

Méthode de demande: Formulaire commun de proposition

Profil pays/Données de base

Type de proposition: Nouvelle ou nouvelle soumission	Nouveau
Type de demande: modèle de demande ou formulaire commun	Formulaire commun
Durée de la proposition	3 ans (janvier 2013 – décembre 2015)
Budget requis (USD)	3,3 millions de dollars
Plafond annuel GAVI (USD)	1,1 million de dollars
Durée du plan stratégique national de politique de la santé (PSNPS)	Projet de plan stratégique national de santé (2012 – 2021)(août 2012) Politique nationale de santé (juillet 2012)
Durée du Plan pluriannuel global pour la vaccination (PPAC)	5 ans (2011-2015)
SNPAS final inclus	Oui, projet (août 2012)
PPAC actuel inclus	Oui
Population (année/source)	Env. 10 363 566 (2011, Institut haïtien de l'informatique et de la statistique (IHSI))
TMI (année/source)	70/1000 (2010/ JRF- statistiques de l'OMS 2011) contre 57/1000 mentionnés à la p. 7 de la demande
Couverture DTP3 (pays/UNICEF) année	Données du pays: 85% (2011); données de l'UNICEF/OMS: 59% (2011)

1. Historique du soutien RSS de GAVI

Le pays a demandé un soutien RSS en 2009, mais sa demande n'avait jamais été acceptée jusqu'alors.

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

2. Composition et fonctionnement du CCSS

Il n'existe pas de CCSS formel à ce jour. Le CCIA a joué un rôle de coordination dans l'examen du projet de proposition et dans la validation de la soumission finale. Le CCIA est composé du Ministère de la santé publique et de la population (MPHP), de l'UNICEF, de l'OPS/OMS, de CDC-Haïti, l'UNOPS, de la Coopération cubaine, de la Société haïtienne de pédiatrie, de la presse, de la Croix rouge haïtienne, du SDSH/MSH, de l'ACDI, du Rotary Club, de l'OPS/OMS/Washington, de la Coopération japonaise (JICA) et de la Coopération brésilienne. Néanmoins, les signatures concernant la réunion du CCIA du 12 août 2012 ne comptent aucune OSC. Selon la proposition, le CCIA attend encore la formalisation par décret ministériel.

Il convient de noter que le Plan stratégique national de politique de la santé a été élaboré sur la base d'une large consultation des parties prenantes (Etats généraux de la santé), impliquant des représentants du domaine de la santé aux niveaux national et sous-national.

3. Vue d'ensemble du Plan pluriannuel complet (PPAC)

Le PPAC couvre la période 2011-2015. Il est bien rédigé et fournit une vue complète des enjeux auxquels doit faire face le programme PEV. Il fournit un bon contexte et est principalement fondé sur une évaluation du plan précédant pour le PEV (2004-2008). Les points faibles mis en évidence dans le PPAC comprennent notamment la capacité inadéquate de gestion du PEV et la déficience des services d'approche. Le PPAC prévoit l'introduction de trois nouveaux vaccins (Pentavalent (2012), Rotavirus (2013), PCV (2014)).

Le PPAC reflète le solide soutien technique et financier fourni par l'UNICEF et l'OMS. Il souligne que le financement du PEV par le gouvernement est largement inadapté car, mis à part les salaires, l'Etat ne participe pas au financement du programme.

4. Suivi et évaluation / Cadre des performances

Un cadre d'évaluation national est annexé au plan stratégique national de politique de la santé mais il semble expérimental. La proposition reconnaît le besoin de renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation et identifie un certain nombre d'activités à cet effet.

- **Augmentation des capacités de suivi actif de la cible en renforçant le traçage des réfractaires à l'aide d'une sélection par carte de vaccination et de l'utilisation de téléphones mobiles.**

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

- **Accroissement de l'utilisation des graphiques de suivi des couvertures vaccinales**
- **Utilisation de 2 nouveaux logiciels pour améliorer la gestion des données**

Dans la proposition, seuls les indicateurs de résultats de la proposition correspondent au Cadre national de suivi (annexe 3 du plan stratégique national de politique de la santé). Les indicateurs comprennent des indicateurs de résultats comme l'exige GAVI, y compris un indicateur d'équité géographique et des indicateurs de rendement (taux d'abandon, couverture DT3, équité dans la couverture vaccinale).

En termes d'indicateurs de rendement, l'aspect principal est la fiabilité de la référence en matière de couverture vaccinale étant donné qu'il existe un écart important entre les estimations de l'UNICEF et celles du pays. *Une enquête sur la vaccination peut être recommandée si les fonds ou les financements d'autres donateurs le permettent.*

Il est recommandé de mettre davantage l'accent sur la surveillance de l'équité : l'indicateur 3 («Nombre de municipalités ayant atteint ou dépassé les objectifs de couverture vaccinale fixés pour l'année.») devrait être ventilé selon la zone géographique de ces municipalités de façon à prendre en compte une partie du problème de l'équité dans la couverture et l'accès. Le cadre de performance choisi devrait être ventilé par zone géographique et par sexe.

Les indicateurs de rendement soulèvent un certain nombre de questions:

- **Des indicateurs faisant état d'une amélioration de l'efficacité des capacités de gestion pourraient être envisagés, tels que le taux de perte ou des indicateurs sur la sécurité des injections (déjà recueillis au sein du cadre national de suivi et d'évaluation). De la même manière, un indicateur relatif à l'amélioration du SIS pourrait être l'exhaustivité et la ponctualité du rapport (déjà collecté)**
- **Certains indicateurs ne sont pas clairs et pas assez spécifiques (p. ex. existence et utilisation appropriée des nouveaux outils d'information): existence ou utilisation? Que signifie «utilisation appropriée»?**
- **Certains indicateurs ne sont pas assez spécifiques: «Pourcentage de communes dans lesquelles des stratégies avancées sont mise en œuvre» - que signifie qu'une stratégie avancée a été mise en œuvre? Sur quelle échelle de temps est-ce mesuré? Est-ce comparé à ce qui a été programmé? Le nombre d'enfants vaccinés en stratégie avancée ne serait-il pas un meilleur indicateur?**
- **Un certain nombre d'indicateurs de rendement peuvent être difficiles à recueillir sur une base systématique; il serait par conséquent judicieux d'expliquer comment la collecte sera opérée. La source note «enregistre» mais n'explique pas comment les données enregistrées seront agrégées.**
- **Une enquête est mentionnée à l'annexe 4 mais pas budgétée (utilisation des outils de l'information)**

LETTRÉ DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

- **L'indicateur contrôlant l'existence d'un plan national PEV opérationnel semble être à 100% depuis le début ; il est donc suggéré de le supprimer.**

Les indicateurs des différents documents devraient être ajustés. Par exemple, les Annexes 4 et 10 ne sont pas entièrement cohérentes, si bien qu'il n'est pas clair quelle est la liste définitive des indicateurs de performance sélectionnés. Il y a des incohérences entre la proposition et l'annexe 4. Par exemple, la proposition dit : « Pourcentage de municipalités (départements) avec un micro-plan PEV qui a été mis en œuvre » alors que l'annexe 4 dit simplement « Nombre et pourcentage de municipalités (départements) ayant un micro-plan de PEV ». Les implications sont importantes car on peut relever l'existence de nombreux plans mais ils ne sont en fait pas mis en œuvre.

Veillez examiner la possibilité d'introduire des indicateurs pour mesurer l'implication des OSC et les questions relatives à la parité/équité.

5. Liaison avec les résultats de la vaccination

Il existe un lien étroit avec les résultats relatifs à la vaccination car le projet est avant tout axé sur le renforcement des résultats concernant la vaccination. Les principales faiblesses repérées dans la proposition et qui seront traitées ultérieurement comprennent notamment:

- **Accès limité et inéquitable aux services de santé et de vaccination, en particulier dans les régions rurales**
- **Taux d'abandon élevé (18%) pour le DTC1-DTC3 et nombre important de réfractaires**
- **Capacités insuffisantes du système d'information national sur la santé, aggravées par les systèmes parallèles de compte-rendu des donateurs**
- **Graves lacunes dans les capacités de gestion (planification, gestion des stocks, supervision, formation)**

Il existe d'autres points faibles non sélectionnés comme objectifs pour cette proposition (faible mobilisation sociale, absence de surveillance et cadre légal inapproprié)

6. Plan d'action pour les résultats de la vaccination

L'objectif global de la proposition est de contribuer à augmenter les couvertures vaccinales à travers le renforcement de la gestion du programme aux niveaux national, départemental et local et l'augmentation de l'accès universel à des services de vaccination intégrés et de qualité. Il existe 3 principaux objectifs et un ensemble de 16 activités.

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

- **Objectif 1: améliorer le PEV et les capacités de planification et de suivi des services de vaccination aux 3 niveaux du système de santé**
- **Objectif 2: renforcer les systèmes d'information sur la santé**
- **Objectif 3: renforcer l'accès et l'organisation des services de vaccination.**

Les objectifs généraux coïncident avec les lacunes identifiées dans les systèmes et avec les documents généraux de politique de la santé. Les activités ouvrent logiquement la voie vers la réalisation des objectifs mais auraient parfois pu être plus détaillées.

La principale force de la proposition réside dans le fait qu'elle vise à créer une capacité de gestion et d'organisation du programme de vaccination, à la fois aux niveaux national et sous-national et au niveau des centres de prestations. Un autre point fort est la complémentarité des activités, par exemple la supervision peut être employée pour surveiller la mise en œuvre efficace de la micro-planification ou la réalisation des objectifs en matière d'approche. De même, un système d'information plus fiable devrait garantir une meilleure analyse et une planification plus efficace. Il semble y avoir une complémentarité également avec l'investissement des donateurs, tels que l'OMS ou l'UNICEF. La stratégie de la proposition visant à améliorer l'approche et à faire baisser le taux d'abandon utilise une approche innovatrice. La supervision intégrée entre les équipes de PCIME et de PEV est positive mais l'utilisation du PVE comme plate-forme pour renforcer d'autres services associés doit continuer à être développée.

Il existe un certain nombre de faiblesses ou de points à clarifier dans cette proposition. Et notamment:

- **Bien que les structures sanitaires privées et à but non lucratif fournissent une large part des services de vaccination, la proposition n'explique pas comment le Ministère de la santé mobilisera ces structures et garantira qu'elles adhèrent au processus de gestion (supervision, micro-planning, compte-rendu) ; il n'y a pas d'implication des OSC au niveau national ou sous-national.**
- **L'objectif 3 devrait être plus détaillé, notamment en ce qui concerne l'aspect géographique et la stratégie avancée. Davantage de détails devraient être fournis quant aux affirmations, à la stratégie et au rôle des communautés. En outre, la proposition devrait préciser si d'autres services seront fournis parallèlement à la stratégie de vaccination avancée.**
- **Les travaux de supervision sont importants et risquent d'entraver d'autres activités, notamment au niveau départemental (6 missions de 15 jours, soit 90 jours par an consacrés à la supervision). La supervision ira-t-elle au-delà du PEV/PCIME et concernera-t-elle d'autres services sanitaires ?**
- **Le plan de travail prévoit le même nombre d'activités chaque trimestre. Cependant, il serait peut-être plus judicieux de concentrer certaines activités en début de période, comme la supervision de la formation ou de la micro-planification, de manière à 1) maximiser les effets de la proposition et 2)**

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

économiser des frais, notamment dans la perspective de l'introduction de 3 nouveaux vaccins.

- **La stratégie de formation n'est pas suffisamment expliquée, or cela aiderait à comprendre les coûts (formation en cascade ?)**
- **10 000 nouveaux agents de santé sont mentionnés dans la proposition et il n'est pas précisé à quel stade en est le pays dans le recrutement de ce personnel.**

La question de la parité n'est pas particulièrement prise en compte. Davantage de détails devraient être fournis sur le lien avec les OSC.

7. Faisabilité

La proposition semble réalisable, mais il sera important pour tous les autres donateurs impliqués dans la vaccination de coordonner leurs activités avec ce programme, compte tenu de la très grande fragmentation des activités. Il convient de vérifier s'il y a suffisamment de capacités au niveau national pour piloter la proposition. Le coût de la composante approche doit être doublement vérifiée à la lumière des plus amples détails qui seront fournis par le pays. Une meilleure coordination avec d'autres départements du Ministère de la santé doit être recherchée. Les institutions privées et à but non lucratif doivent être impliquées dans la proposition dès que possible.

8. Sûreté du plan de financement et viabilité

Le plan de financement est sûr et l'OMS recevra les fonds pour le compte du Ministère de la santé. Commentaire général sur la gestion financière: Il convient de demander une clarification sur la manière dont les fonds seront gérés/transférés/surveillés aux niveaux sous-nationaux. Il y a des commentaires mineurs à propos du budget.

Commentaires sur le budget

- **Le nombre d'instituts sanitaires de vaccination varie entre la proposition et le budget (600, 700, 783). Il convient de clarifier ce point et d'ajuster les chiffres, à moins qu'il y ait une justification à cela.**
- **Point 2.6: comment aboutit-on à 783 structures (contre 700 à d'autres points) ?**
- **Point 3.2/3.3.: pourquoi y a-t-il 900 agents sélectionnés?**

9. Valeur ajoutée

Cette proposition génère une valeur ajoutée pour GAVI pour différentes raisons. Premièrement, elle renforce la capacité du pays à gérer le programme PEV efficacement et à accroître les chances de réussir l'introduction de nouveaux vaccins qui ont entraîné des investissements importants de la part de GAVI. Deuxièmement, le budget global de la proposition est relativement modeste et implique un grand

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

nombre d'activités. Et troisièmement, cette proposition procure un soutien primordial au Ministère de la santé et contribue à renforcer son rôle moteur dans un contexte dans lequel la fragmentation des bailleurs de fonds est élevée.

10. Cohérence entre les documents de proposition

La cohérence entre les documents de la proposition est bonne, à l'exception des documents ayant trait aux indicateurs, qui devraient être revus et finalisés.

11. Recommandations

Il s'agit d'une bonne proposition qui procure une approche ciblée dans le cadre d'une enveloppe budgétaire limitée. L'un des objectifs majeurs de la proposition est d'améliorer la capacité de gestion du PEV à tous les niveaux du secteur de la santé, en fournissant une meilleure formation, une meilleure supervision et un meilleur système d'information. Cet objectif correspond totalement aux besoins identifiés à la fois dans la proposition et dans d'autres documents politiques, et il pourrait être considéré essentiel pour GAVI, qui investit des ressources considérables dans l'introduction de 3 nouveaux vaccins avec un calendrier très serré. Par ailleurs, la proposition aborde des faiblesses capitales dans la couverture vaccinale et fournit une approche systématique et ciblée du renforcement des services avancés de vaccination. Enfin, cette proposition peut renforcer le rôle mobilisateur et l'adhésion du Ministère de la santé. Il y a un certain nombre de clarifications qui, si elles sont exécutées, devraient permettre à la proposition d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés et de procurer des avantages plus étendus aux systèmes de santé.

Recommandation: approbation avec clarifications de niveau 2

Clarifications:

- **Les indicateurs de suivi et d'évaluation doivent être revus à la lumière des commentaires du CEI (section 4), en donnant la priorité aux indicateurs existant pour mesurer la performance collectés de manière systématique.**
- **La participation d'autres parties prenantes doit être accrue dans la finalisation de la proposition et dans la description de la manière dont elles sont impliquées dans le processus de mise en œuvre. Il s'agit notamment des OSC et d'autres départements du Ministère de la santé (p. ex. SMI, planification, santé reproductive...)**
- **Compte tenu de la large part de l'ensemble des activités de vaccination fournies par des structures privées et non lucratives, la proposition devrait faire apparaître comment le Ministère de la santé mobilisera ces institutions et garantira qu'elles adhèrent au processus de gestion (supervision, micro-planning, compte-rendu).**

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

- Il est nécessaire de clarifier comment les arrangements de gouvernance pour piloter et suivre la proposition seront organisés entre l'OMS et la DPEV.
- Il convient de demander une clarification sur la manière dont les fonds seront gérés/transférés/surveillés.
- Les activités relatives à l'objectif 3 doivent être plus détaillées et expliquer comment la stratégie d'approche sera adaptée aux besoins locaux existants. Il convient également de préciser le rôle des membres bénévoles de la communauté, notamment en matière de coordination/prestation de services.
- L'objectif 3 doit fournir de plus amples détails sur la manière dont les services seront fournis parallèlement à la vaccination et comment la stratégie d'approche bénéficiera à d'autres interventions sanitaires. Il devrait envisager la possibilité d'introduire un indicateur de suivi de ces points (p. ex. CPN, VitA, nutrition). Il devrait également examiner si le service de téléphone mobile pourrait être étendu au-delà de la vaccination.
- La proposition devrait expliquer si le degré élevé de supervision risque ou non d'entraver d'autres activités, notamment au niveau national et départemental (6 missions de 15 jours, soit 90 jours par an investis en supervision). La proposition devrait également expliquer si la supervision sera entièrement intégrée et concernera d'autres services que la vaccination.
- Le plan de travail devrait être revu à la lumière des commentaires de la section 6.
- La stratégie de formation devrait être décrite de manière plus détaillée.

Cluses et conditions de GAVI Alliance

Les pays signeront et accepteront les cluses et conditions suivantes de GAVI Alliance dans les formulaires de demande de soutien. Ces cluses et conditions pourront aussi être incluses dans un accord d'allocation conclu entre GAVI et le pays.

FINANCEMENT UTILISÉ UNIQUEMENT POUR DES PROGRAMMES APPROUVÉS

Le pays présentant la demande (« le pays ») confirme que tous les fonds fournis par GAVI Alliance au titre de la présente demande seront utilisés et appliqués dans le seul but de réaliser le(s) programme(s) décrit(s) dans la demande de soutien du pays. Toute modification substantielle du/des programme(s) approuvé(s) devra être révisée et approuvée au préalable par GAVI Alliance. Toutes les décisions de financement pour cette demande sont du ressort du Conseil d'administration de GAVI Alliance et sont subordonnées aux procédures du CEI et à la disponibilité des fonds.

AMENDEMENT DE LA PRÉSENTE PROPOSITION

Le pays avertira GAVI Alliance par le biais de son rapport de situation annuel s'il souhaite proposer des changements à la description du/des programme(s) dans la présente demande de soutien. L'Alliance instrumentera toute modification qu'elle aura approuvée et la proposition du pays sera amendée.

REMBOURSEMENT DES FONDS

Le pays accepte de rembourser à GAVI Alliance tous les fonds qui ne sont pas utilisés pour le(s) programme(s) décrit(s) dans la présente demande. Le remboursement par le pays s'effectuera en dollars américains, à moins que GAVI Alliance n'en décide autrement, dans les soixante jours après réception par le pays de la demande de remboursement de GAVI Alliance. Les fonds remboursés seront versés sur le(s) compte(s) désigné(s) par GAVI Alliance.

SUSPENSION/RÉSILIATION

L'Alliance peut suspendre tout ou partie de ses financements au pays si elle a des raisons de soupçonner que les fonds ont été utilisés dans un autre but que pour les programmes décrits dans la présente demande ou toute modification de cette demande approuvée par GAVI. GAVI Alliance se réserve le droit de mettre fin à son soutien au pays pour les programmes décrits dans la présente demande si des malversations des fonds de GAVI Alliance sont confirmées.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le pays confirme que les fonds apportés par GAVI Alliance ne seront en aucun cas offerts par lui à des tiers, et qu'il ne cherchera pas non plus à tirer des présents, des paiements ou des avantages directement ou indirectement en rapport avec cette demande qui pourraient être considérés comme une pratique illégale ou une prévarication.

CONTRÔLE DES COMPTES ET ARCHIVES

Le pays réalisera des vérifications annuelles des comptes et les transmettra à GAVI Alliance, conformément aux conditions précisées. L'Alliance se réserve le droit de se livrer par elle-même ou au travers d'un agent à des contrôles des comptes ou des évaluations de la gestion financière afin d'assurer l'obligation de rendre compte des fonds décaissés au pays.

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

Le pays tiendra des livres comptables précis justifiant l'utilisation des fonds de GAVI Alliance. Le pays conservera ses archives comptables conformément aux normes comptables approuvées par son gouvernement pendant au moins trois ans après la date du dernier décaissement de fonds de GAVI Alliance. En cas de litige sur une éventuelle malversation des fonds, le pays conservera ces dossiers jusqu'à ce que les résultats de l'audit soient définitifs. Le pays accepte de ne pas faire valoir ses privilèges documentaires à l'encontre de GAVI Alliance en rapport avec tout contrôle des comptes.

CONFIRMATION DE LA VALIDITE JURIDIQUE

Le pays et les signataires pour le Gouvernement confirment que la présente demande de soutien est exacte et correcte et représente un engagement juridiquement contraignant pour le pays, en vertu de ses lois, à réaliser les programmes décrits dans la présente demande.

CONFIRMATION DU RESPECT DE LA POLITIQUE DE GAVI ALLIANCE SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ

Le pays confirme qu'il a pris connaissance de la politique de GAVI Alliance sur la transparence et la responsabilité et qu'il en respectera les obligations.

ARBITRAGE

Tout litige entre le pays et GAVI Alliance occasionné par la présente demande ou en rapport avec elle qui n'aura pas été réglé à l'amiable dans un délai raisonnable sera soumis à un arbitrage à la demande de GAVI Alliance ou du pays. L'arbitrage sera conduit conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission pour le droit commercial international (CNUDCI) alors en vigueur. Les parties acceptent d'être liées par la sanction arbitrale, comme règlement final de ce différend. Le lieu de l'arbitrage sera Genève, Suisse. Les langues de l'arbitrage seront l'anglais et le français.

Pour tout litige portant sur un montant égal ou inférieur à 100 000 dollars américains, un arbitre sera désigné par GAVI Alliance. Pour tout litige portant sur un montant supérieur à 100 000 dollars américains, trois arbitres seront nommés comme suit : GAVI Alliance et le pays désigneront chacun un arbitre et les deux arbitres ainsi nommés désigneront conjointement un troisième arbitre qui présidera.

L'Alliance ne pourra être tenue pour responsable auprès du pays de toute réclamation ou perte en rapport avec les programmes décrits dans la présente demande, y compris et sans limitation, toute perte financière, conflit de responsabilités, tout dommage matériel, corporel ou décès. Le pays est seul responsable de tous les aspects de la gestion et de la mise en œuvre des programmes décrits dans la présente demande.

UTILISATION DE COMPTES BANCAIRES COMMERCIAUX

Il incombe au Gouvernement du pays éligible de vérifier avec toute la diligence requise l'adéquation des banques commerciales utilisées pour gérer le soutien en espèces de GAVI, notamment le RSS, le SSV, l'appui aux OSC et les allocations pour l'introduction des vaccins. Le représentant soussigné du Gouvernement confirme que le Gouvernement assumera l'entière responsabilité du remplacement du soutien en espèces de GAVI qui serait perdu en raison d'une faillite de la banque, de fraude ou tout autre événement imprévu.

LETTRE DE DÉCISION POUR LE SOUTIEN SOUS FORME D'ESPÈCES

Annexe A : Formulaire de résumé du budget du pays: HAÏTI

	Jan 2013- déc 2013	Jan 2014- déc 2014	Jan 2015- déc 2015	Jan 2016- déc 2016	Jan 2017- déc 2017	
TABLEAU 1	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
Demande de budget de la proposition du pays (USD)	1137842	1035847	1126226	0	0	3299915
Budget approuvé par le CEI, s'il est différent du budget de la proposition (USD)						
Plafond des 5 ans fourni par GAVI (USD) [le total de la subvention ne peut pas dépasser ce montant]						3300000

	Jan 2013- déc 2013	Jan 2014- déc 2014	Jan 2015- déc 2015	Jan 2016- déc 2016	Jan 2017- déc 2017	
TABLEAU 2	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	TOTAL
Budget par année civile (USD)	1137842	1035847	1126226	0	0	3299915
Plafond des 5 ans fourni par GAVI (USD) [le total de la subvention ne peut pas dépasser ce montant]						3300000

Annexe B : FORMULAIRE DE REPONSE DU PAYS AU CEI PFSS POUR DES CLARIFICATIONS OU UNE NOUVELLE SOUMISSION

DATE: XX, XX, 2012

Recommandation CEI (en choisir une):

- Clarification de niveau I
- Clarification de niveau II
- Nouvelle soumission

Veillez compléter après réception de la clarification/nouvelle soumission

Recommandation finale du CEI	
Date	

Nom du pays: HAÏTI

Type de soutien requis: RSS

Méthode de demande: Formulaire commun de proposition

Profil pays/Données de base

Durée de la proposition	3 ans (2013-2015)
Budget demandé	3.300.000 USD
Durée du PPAC	5 ans (2011-2015)
Document de la stratégie nationale de santé joint	Oui
Durée du plan national de la santé	Projet de plan stratégique national de politique de la santé (2012 – 2021)(août 2012) Politique Nationale de Santé (juillet 2012)
Population (année)	10 363 566 est. (2011, Institut haïtien de l'informatique et de la statistique (IHSI))
Taux de mortalité infantile	70/1000

Couverture DTP3 (pays/UNICEF)

Données du pays: 85% (2011);
données de l'UNICEF/OMS: 59%
(2010)

Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

- **Question/problème 1: Les indicateurs de suivi et d'évaluation doivent être revus à la lumière des commentaires du CEI (section 4) en donnant la priorité aux indicateurs existants de mesure de la performance, collectés de manière systématique.**

Documentation justificative requise: Cadre de performance

(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Réponse 1 du requérant:

Date jj-mm-aa

Réponse:

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 1:

(Veillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)

Date: jj-mm-aa

Réponse:

Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI

Veillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

- **Question/problème 2: Veuillez accroître la participation d'autres parties prenantes dans la finalisation de la proposition et décrire la manière dont elles sont impliquées dans le processus de mise en œuvre. Il s'agit notamment des OSC et d'autres départements du Ministère de la santé (p. ex. SMI, planification, santé reproductive...)**

Documentation justificative requise: Résumé de discussions avec d'autres parties prenantes, procès-verbaux de réunions, e-mails <i>(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)</i>	
Réponse 2 du requérant:	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: <i>(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)</i>	
Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 2: <i>(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)</i>	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
<u>Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI</u> Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
<ul style="list-style-type: none"> • Question/problème 3: Compte tenu de la large part de l'ensemble des activités de vaccination fournies par des structures privées et non lucratives, la proposition devrait faire apparaître comment le Ministère de la santé mobilisera ces institutions et garantira qu'elles adhèrent au processus de gestion (supervision, micro-planning, compte-rendu). 	

Documentation justificative requise: Informations complémentaires à fournir par le Ministère de la Santé <i>(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)</i>	
Réponse 3 du requérant:	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: <i>(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)</i>	
Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 3: <i>(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)</i>	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
<ul style="list-style-type: none"> • Question/problème 4: Il convient de demander une clarification sur la manière dont les fonds seront gérés/transférés/surveillés. 	

Documentation justificative requise: Informations complémentaires demandées au Ministère de la Santé
(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Réponse 4 du requérant: Date: jj-mm-aa

Réponse:

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:
(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 4:
(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés) Date: jj-mm-aa

Réponse:

Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI
Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.

- Question/problème 5: Les activités en relation avec l'objectif 3 doivent être plus détaillées et expliquer comment la stratégie d'approche sera adaptée aux besoins locaux existants. Il convient également de préciser le rôle des membres bénévoles de la communauté, notamment en matière de coordination/prestation de services.

Documentation justificative requise: Information complémentaire demandée
(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Réponse 5 du requérant: Date: jj-mm-aa

Réponse:

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:
(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 5:
(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)

Date: jj-mm-aa

Réponse:

- Question/problème 6: L'objectif 3 doit fournir de plus amples détails sur la manière dont les services seront fournis parallèlement à la vaccination et comment la stratégie d'approche bénéficiera à d'autres interventions sanitaires. Il devrait envisager la possibilité d'introduire un indicateur de suivi de ces points (p. ex. CPN, VitA, nutrition). Il devrait également examiner si le service de téléphone mobile pourrait être étendu au-delà de l'immunisation.

Documentation justificative requise: Information complémentaire demandée
(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)

Réponse 6 du requérant:		Date: jj-mm-aa
Réponse:		
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: <i>(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)</i>		
Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 6: <i>(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)</i>		Date: jj-mm-aa
Réponse:		
<ul style="list-style-type: none"> Question/problème 7: La proposition devrait expliquer si le degré élevé de supervision risque ou non d'entraver d'autres activités, notamment au niveau national et départemental (6 missions de 15 jours, soit 90 jours par an investis en supervision). La proposition devrait également expliquer si la supervision sera entièrement intégrée et concernera d'autres services que la vaccination. 		
Documentation justificative requise: Information complémentaire demandée <i>(CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)</i>		
Réponse 7 du requérant:		Date: jj-mm-aa
Réponse:		

Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant:

(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)

Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 7:

(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)

Date: jj-mm-aa

Réponse:

Question/problème 8: Le plan de travail devrait être revu à la lumière des commentaires faits à la section 6.

Autres questions à traiter par le pays:

- Bien que les structures sanitaires privées et à but non lucratif fournissent une large part des services de vaccination, la proposition n'explique pas comment le Ministère de la Santé mobilisera ces structures et garantira qu'elles adhèrent au processus de gestion (supervision, micro-planing, compte-rendu) ; il n'y a pas d'implication des OSC au niveau national ou sous-national.
- L'objectif 3 doit être mieux détaillé, notamment en ce qui concerne l'aspect géographique et la stratégie avancée. Davantage de détails devraient être fournis quant aux affirmations, à la stratégie et au rôle des communautés. En outre, la proposition devrait préciser si d'autres services seront fournis parallèlement à la stratégie de vaccination avancée.
- Le plan de travail prévoit le même nombre d'activités chaque trimestre. Cependant, il serait peut-être plus judicieux de concentrer certaines activités en début de période, comme la supervision de la formation ou de la micro-planification de manière à 1) maximiser les effets de la proposition, et, 2) économiser des frais, notamment en perspective de l'introduction de 3 nouveaux vaccins.
- La stratégie de formation n'est pas suffisamment expliquée, or cela aiderait à comprendre les coûts (formation en cascade ?)
- 10 000 nouveaux agents de santé sont mentionnés dans la proposition et il n'est pas précisé à quel stade en est le pays dans le recrutement de ce personnel.

Documentation justificative requise: Plan de travail actualisé et justification des changements (CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	
Réponse 8 du requérant:	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: (Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)	
Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 8: (Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)	Date: jj-mm-aa
Réponse:	
Questions clarification / problèmes nouvelle soumission identifiés par le Comité d'examen indépendant de GAVI Veuillez ajouter les lignes nécessaires à chaque itération.	
<ul style="list-style-type: none"> • Question/problème 9: La stratégie de formation devrait être décrite de manière plus détaillée. 	
Documentation justificative requise: Informations complémentaires demandées au Ministère de la Santé (CEI: Prière de dresser la liste de la documentation justificative à joindre à la réponse du pays)	

Réponse 9 du requérant:		Date: jj-mm-aa
Réponse:		
Documentation justificative pertinente pour la réponse du requérant: <i>(Requérant: prière de dresser la liste de la documentation justificative fournie en annexe à la réponse du pays)</i>		
Commentaires du CEI et/ou demande de nouvelles clarifications 9 <i>(Veuillez indiquer si le CEI est satisfait des clarifications/ajustements fournis (avec ou sans conditions) ou les questions sur lesquelles le CEI souhaite attirer l'attention du Secrétariat, à examiner au cours du traitement de la subvention, ou si d'autres clarifications/ajustements sont demandés)</i>		Date: jj-mm-aa
Réponse:		